

Dénomination de groupes sociaux : approche sémantique et discursive d'une catégorie de noms propres

Michelle Lecolle, Université de Lorraine, CREM

Associant des perspectives sémantique et discursive, l'article s'attache à la description et à la caractérisation des dénominations de groupes sociaux constitués (partis politiques, syndicats, associations, groupes culturels – *Parti Radical, Confédération paysanne, Génération précaire, Orchestre philharmonique de Berlin*), qu'il envisage comme une catégorie de noms propres : des « noms propres collectifs » (Npr-coll). Ces dénominations ont en commun des spécificités sur le plan formel – s'ils sont polylexicaux, ils ont une syntaxe interne et, souvent, un sens compositionnel –, sur les plans sémantique et référentiel – ce sont des noms collectifs (Ncoll), et leur référent est un groupe humain, constitué selon un but commun –, et sur le plan socio-discursif – leur référent a un statut institutionnel et « public », et le Npr-coll est choisi par les membres du groupe, en adéquation avec ce statut, pour manifester une identité. Ces caractéristiques font de ces objets linguistiques des noms propres atypiques.

Une première partie rappelle quelques éléments de la sémantique des Ncoll, caractérisée par l'existence de deux niveaux, celui du groupe constitué et celui de l'ensemble des individus le composant ; puis est proposé un inventaire d'exemples de quatre catégories de Npr-coll. Une deuxième partie discute du statut théorique de ces dénominations dans le cadre des approches du Npr, en lien avec leur sens collectif d'une part et, d'autre part, avec leur transparence descriptive – leur motivation. Puis nous examinons, en termes de processus, le cas de la nomination de groupes qui apparaissent sur la scène publique et s'y stabiliseront (peut-être) – e. g. *les Indignés*. Une troisième partie se centre sur la motivation des Npr-coll. Cette question est abordée du point de vue des enjeux socio-discursifs de la nomination, puis d'un point de vue linguistique : nous explorons là des types de descriptivité (Npr-coll polylexicaux vs monolexicaux, sens des lexèmes les composant), et les cas de motivation indirecte. Enfin, nous proposons des exemples d'ambiguïté, de variations formelles, d'hésitations ou de jeux qui sont dus, selon nous, aux caractéristiques de ces Npr-coll.

Mots clé : nom collectif, nom propre, motivation, dénomination propre